

40^e année

N° 5

Mai 1971

Abonnement 18 F

Le numéro 2,50 F

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDEE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^e)

La partie administrative se trouve au centre de ce Bulletin.

BOTANIQUE :**A propos de la couleur des fleurs de *Polygala Rupestris* Pourret**

par P. CARIÉ.

Désireux de me procurer le très rare *Polygala rupestris* Pourret = *P. saxatilis* Desfont, j'ai pris contact avec le P^r DELLEUIL de la Faculté des Sciences de Marseille. Il me signale que les fleurs de cette espèce ouest-méditerranéenne étaient roses.

Or les trois flores communément employées par les botanistes précisent qu'elles sont d'un blanc verdâtre :

— COSTE : Tome I, page 163.

— FOURNIER : Page 636.

— BONNIER : Flore complète illustrée en couleurs, t. II, p. 25.

Cette dernière à la planche n° 338 représente *Polygala rupestris* en couleurs avec, précisément, des fleurs verdâtres.

En mai 1970, j'ai cueilli *Polygala rupestris* à la Montagne de la Clape (Aude), ses fleurs sont bien roses, d'un rose délavé mais net.

J'ai pensé qu'il était utile de signaler la chose, à l'intention des botanistes herborisants.

PREHISTOIRE, ARCHEOLOGIE**Découverte d'une dent de mammouth à Vaulx-en-Velin (Rhône)**

par Marcel JEANNET.

L'objet de la présente note est de relater la découverte d'une dent de Mammouth, dans une gravière, sise sur la commune de Vaulx-en-Velin, dont les coordonnées sont les suivantes : X : 801,20 ; Y : 87,30 ; Z : 187 m. Cette trouvaille fortuite et récente eut lieu au cours des travaux exécutés dans la gravière de « la Poudrette », pour l'extraction de matériaux de ballast et de construction.

Recueillie dans les éboulis, elle provient du niveau à galets dont elle porte encore des éléments coincés dans ses racines. Sa situation topographique la place donc entre 10 et 15 m au-dessus du lit actuel du Rhône. Selon la carte géologique au 1/50 000, elle se situerait dans la nappe de raccordement wurmienne (Ny).

Le niveau surmontant la masse de galets est parfois supprimé, par des travaux de décapage de l'exploitation, déblayant systématiquement les matériaux impropres à la construction. Ce niveau supérieur est constitué d'argile rouge-brun renfermant quelques galets épars. Par son épaisseur réduite (0,80 à 1 m) et sa faible rubéfaction, ce niveau est nettement post-glaciaire (fig. 1).

Le niveau sous-jacent, d'où provient la dent, occupe tout le reste visible de la coupe, soit 6 à 8 mètres d'épaisseur (fig. 1). Sa base reste rarement visible par suite des effondrements permanents de la coupe. L'ensemble n'est qu'un énorme dépôt fluviatile très homogène, à strati-

graphie entrecroisée, où apparaissent quelques lentilles de sable gris, lui-même à stratigraphie interne oblique.

L'argile est totalement absente de toute l'épaisseur du dépôt. Les galets constituent la majeure partie du sédiment. Les plus gros, quoique



Fig. 1 : Coupe N.-E. de la gravière montrant le mince niveau post-glaciaire coiffant la masse graveleuse du niveau sous-jacent.



Fig. 2 : Dent de Mammoth. Vue en plan.

rares, atteignent 20 cm de grand axe. La majorité de ces galets sont en Calcaire noir très dur. On trouve relativement peu de Quartz et de Quartzite et très peu de Silex. Les galets de Radiolarite, de Granite rose et de Gneiss sont rares et sont les seuls à porter les traces d'une altération profonde qui les rend très friables. Toutes les autres roches sont très compactes.

Tous ces galets sont très épais et parfois, quoique rarement, sphériques. On rencontre quelques très rares blocs erratiques de très forte taille (0,80 m de grand axe) portant des stries très nettes indiquant l'origine fluvio-glaciaire lointaine du matériau.

Les seules concrétions rencontrées dans ce niveau à galets, sont des concrétions de Carbonate de Chaux, parfois cristallisées, qui affectent la base des galets en place. Toute la coupe reste donc très instable et, à tout instant, d'énormes pans s'écroulent.

C'est le propriétaire de la carrière qui découvrit lui-même la dent de Proboscidien, ainsi qu'une dent de Cheval, également dans les éboulis¹.

Les deux dents récoltées sont très blanches et en parfait état de conservation. Aucune d'elles ne porte des traces d'oxyde ferro-manganique, ni de concrétionnement calcaire.

La dent de Cheval est une molaire supérieure légèrement roulée.

La dent d'*Elephas*, quoique bien plus volumineuse, est en parfait état et à peine roulée. Elle ne porte pas de talon et l'attrition a affecté la totalité de sa table qui a pris la forme d'un berceau. Il s'agit d'une deuxième molaire inférieure droite. Les dimensions de la table (fig. 2) (15 cm de long, 8 cm de large à l'extrémité postérieure et 5 cm à l'extrémité antérieure) et la fréquence laminaire proche de 9, la font attribuer avec une grande vraisemblance à *Elephas primigenius* Blumenbach².

Les éléments de la faune recueillie et les indications de la carte géologique se conjuguent donc parfaitement. L'observation des matériaux, leur disposition et l'évolution pédologique presque nulle, obligent à penser que nous sommes ici dans une terrasse wurmienne du Rhône. Son cours a remanié, en amont, les formations glaciaires à éléments alpins qu'il côtoie et dont dérive une faible partie du matériel ici déposé.

Nos observations personnelles corroborent donc, dans ce secteur, les observations de L. DAVID³ avec, cependant, un décalage altimétrique d'une dizaine de mètres, dû à la proximité du lit actuel du Rhône vers le Nord, par rapport à la coupe « C » (p. 84) qu'il a figurée.

Sachant que les reste de Mammifères fossiles sont rares dans ce genre d'alluvions, il nous a paru intéressant de signaler cette découverte d'importance non négligeable.

1. Nous remercions bien vivement, ici, M. PÉREZ, proche parent du propriétaire de la gravière, qui nous fit connaître cette découverte et accepta avec tant d'amabilité de nous présenter le site.

2. J. PIVETEAU : *Traité de Paléontologie*, t. VI-2, p. 270.

3. L. DAVID : *Formations glaciaires et fluvio-glaciaires de la région lyonnaise*. Travaux et Documents du Laboratoire de Géologie de la Faculté des Sciences de Lyon, n° 22, 1967, 159 pp., 37 fig. 23 planches.